

La ville du Blanc-Mesnil recrute Pour la direction de la Santé Un « infirmier » (H/F)

ENVIRONNEMENT

La Ville de Blanc-Mesnil dispose de 2 Centres Municipaux de Santé (CMS) :

- CMS Pierre Rouques, situé dans le centre-ville
- CMS Docteur Kaplan, situé dans le Sud de la ville : 1500m², inauguré en juin 2024

Les CMS ont pour ambitions d'améliorer la qualité de vie des Blanc-Mesnilois en première échelle mais également au niveau plus générale de la Santé. Pour cela, ils participent aux recherches santé dans le cadre de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), se mobilisent dans la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens (villes pilotes du projet européen « Life Chembee »). La Ville de Blanc-Mesnil est également la première ville en Ile-de-France à intervenir dans le cadre du projet de la lutte contre l'antibiorésistance. Rejoindre les CMS, c'est rejoindre une équipe pluridisciplinaire passionnée à taille humaine, et avoir la possibilité de s'engager dans un projet lié à la santé.

MISSIONS

L'infirmier ou infirmière intègre une équipe de 6 infirmiers, et assure les soins en lien avec l'équipe soignante pluridisciplinaire. Il doit assurer et réaliser les soins infirmiers, afin de maintenir ou restaurer l'état de santé dans le respect de la dignité et de l'intimité du patient et de sa famille. Il exerce son activité en lien avec les professionnels des services de la santé et extérieurs. Il participe et met en œuvre des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.

ACTIVITES

Soins infirmiers

- Réaliser les soins infirmiers selon le rôle propre et sur prescription
- Prescrire des dispositifs de soins
- Informer les patients sur les soins à réaliser ou sur le parcours de soins
- Apporter une aide technique lors des consultations auprès des praticiens et envoyer les prélèvements biologiques
- Assurer les transmissions au sein de l'équipe et dans le dossier médical
- Assurer la cotation et la sécurisation de ses actes
- Elaborer et utiliser les protocoles de soins

Préparation des cabinets de consultations

- Nettoyer, désinfecter les surfaces en contact avec le patient, des mobiliers dédiés aux soins et consultations et stériliser les matériels de soin
- Préparer les cabinets, approvisionnement, courriers...
- Gérer les déchets médicaux selon la réglementation en vigueur dans les lieux de soins

Accueil des urgences

- Assurer l'accueil physique et téléphonique
- Evaluer, accompagner le médecin dans la prise en charge et participer à l'orientation

Activité de santé publique

- Informer et inscrire les patients aux différents programmes de sensibilisation
- Eduquer et conseiller le patient ainsi que son entourage
- Participer à la bonne organisation du programme d'ETP ou à l'élaboration de nouveaux programmes
- Promouvoir et diffuser les messages d'éducation à la santé en lien avec les consignes de la direction de la santé
- Participer à des actions en dehors des CMS
- Participer au développement du dispositif d'ETP (nouvelles pathologies, évolutions de l'organisation...)

Gestion du matériel

- Vérifier et entretenir le matériel médical et thérapeutique
- Vérifier et entretenir la trousse et les chariots d'urgence, des pharmacies, des réserves ainsi que des armoires réfrigérées
- Assurer la commande et la surveillance des stocks ainsi que des péremptions
- Distribuer les tenues médicales

Encadrement

- Organiser et assurer la vérification du travail de l'aide-soignant en lien avec l'infirmière coordinatrice
- Assurer l'accueil, l'enseignement et l'évaluation des stagiaires en lien avec l'IDEC
- Planifier et organiser son temps de travail en fonction des besoins de service avec l'accord de l'IDEC ou du directeur de la santé

COMPETENCES

- Connaître la réglementation en matière de champ de compétence des infirmiers
- Connaître les acteurs de la santé et les parcours de soins
- Actualiser ses connaissances
- Connaître les règles d'hygiène et d'asepsie
- Technique de soins infirmiers
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- Faire preuve d'organisation et de méthode
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Capacité d'écoute
- Disponibilité
- Bienveillance

CONDITIONS D'EXERCICE

- Titulaire d'un diplôme d'État d'infirmier exigé
- Inscription à l'ordre des infirmiers
- Déplacements dans le cadre des activités (permis B souhaité)
- Lieux d'affectation multiples (2 CMS : une affectation par journée ou semaine, planning définit à l'avance)
- 37h30 hebdomadaire :
 - Amplitude de 8h30 à 19h30 répartis selon les nécessités de service
 - Ouverture du service le samedi 8h30-12h (récupération)

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux (catégorie A)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Infirmière coordinatrice